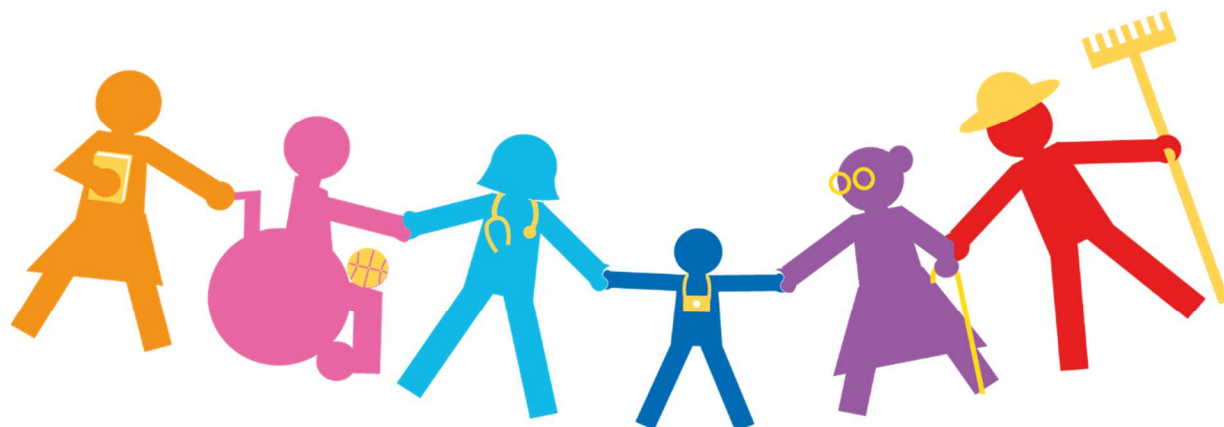




# RAPPORT D'ACTIVITE 2025

## « UEMA »



## Identification de la structure

<b>Coordonnées administratives</b>	1244, Route de Lostanges 81710 NAVES 05/63/72/68/00 choix N°2 ime.sessad@apajh81.org
<b>Type de structure</b>	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
<b>Capacité et modalités d'accueil</b>	7 places, pour des personnes de 3 à 6 ans présentant un trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
<b>Numéro FINESS</b>	810012807
<b>Date de création</b>	30 août 2021
<b>Dernier arrêté d'autorisation</b>	Arrêté portant modification sur l'autorisation du SESSAD Lostanges par extension non importante de capacité. 08 juillet 2024
<b>Organisme gestionnaire</b>	APAJH du Tarn

## 1- Les besoins des personnes accompagnées

### Suivi de l'activité :

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2025	7 enfants
Nombre d'admissions en cours d'année	2 admissions
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	2 sorties en fin de parcours UEMA
Nombre de personnes en liste d'attente	2 enfants
Stages/ conventions (entrants et sortants)	/
Nombre de journées théoriques prévues	1414 journées
Nombre de journées réalisées en 2025	1414 journées
Taux d'occupation	100 %

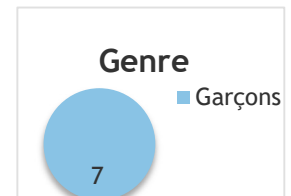
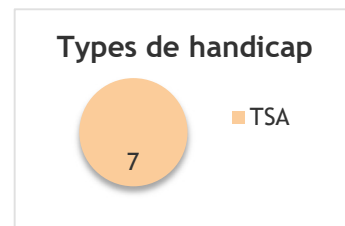
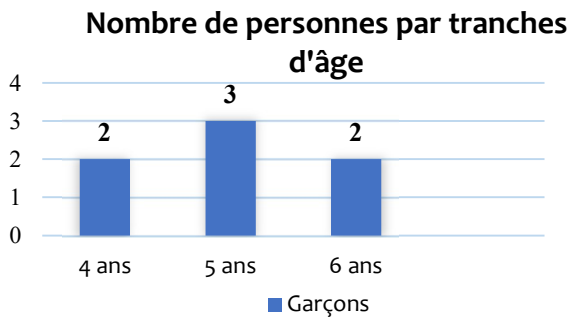
## Analyse de l'activité :

L'UEMA accompagne 7 enfants à temps plein. Les mercredis et la moitié des congés scolaires y sont inclus pour un accompagnement à hauteur de 202 jours par an.

Les temps d'accompagnement « hors temps scolaire » permettent par exemple de proposer aux enfants et à leur famille des ateliers éducatifs, des visites à domicile, des accompagnements en centre de loisirs afin de s'ajuster au plus près des besoins de la personne accompagnée.

Le taux d'activité est de 100 %, ce qui met en avant la pertinence de ce dispositif en termes d'accompagnements précoces.

## Profil des personnes accompagnées



## Les besoins des personnes accompagnées

L'accompagnement proposé est centré sur **le parcours de la personne** en situation de handicap, qui en est **l'actrice principale**. Les attentes et les besoins de chaque personne accompagnée sont pris en compte afin de proposer des prestations en adéquation avec ceux-ci. L'accompagnement réalisé par les professionnels réside dans le fait de **favoriser l'expression** et **l'autodétermination de la personne** accueillie. Le travail s'effectue en **partenariat** avec les acteurs intervenant dans le projet personnalisé de la personne.

### Santé somatique et/ou psychique

- ✓ Favoriser et soutenir l'accessibilité aux soins
- ✓ Développement de la construction identitaire
- ✓ Prendre soin de sa santé
- ✓ Besoins spécifiques et spécialisés
- ✓ Soutien dans l'épanouissement psychologique
- ✓ Prendre en compte les besoins sensoriels

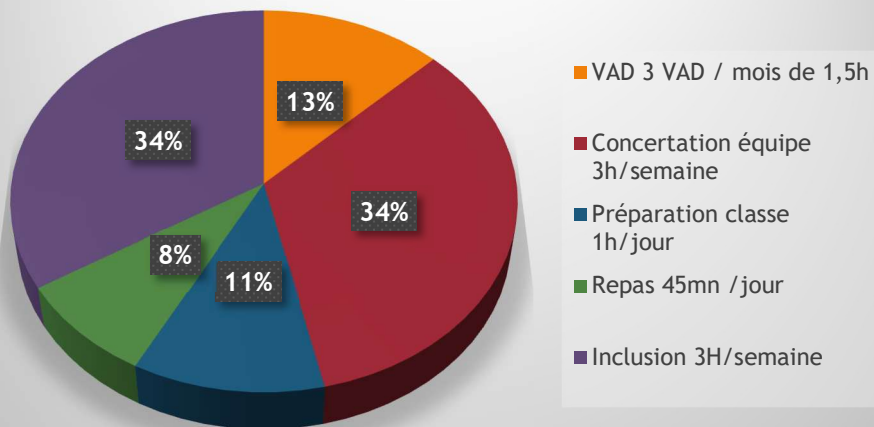
### Autonomie

- ✓ Développement des compétences dans les domaines de l'autonomie sociale et personnelle
- ✓ Développement des capacités communicationnelles et motrices
- ✓ Développement des habiletés et des interactions sociales

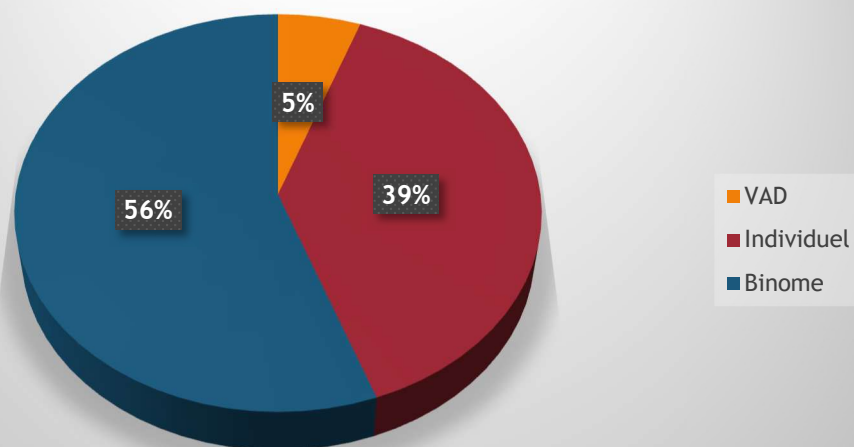
### Participation sociale

- ✓ Développer et soutenir les apprentissages
- ✓ Développer et soutenir l'accessibilité universelle
- ✓ Développer l'accès à la mobilité
- ✓ Développer les compétences dans les actes de la vie quotidienne
- ✓ Développement des prérequis à la communication pour un partage social

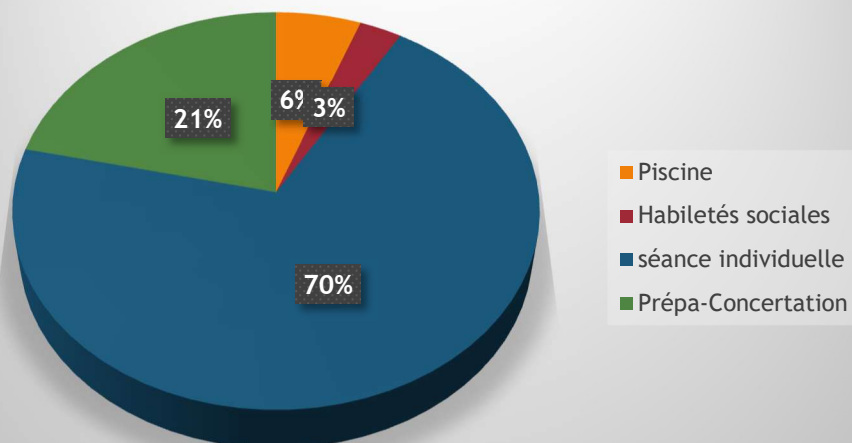
## Accompagnement UEMA



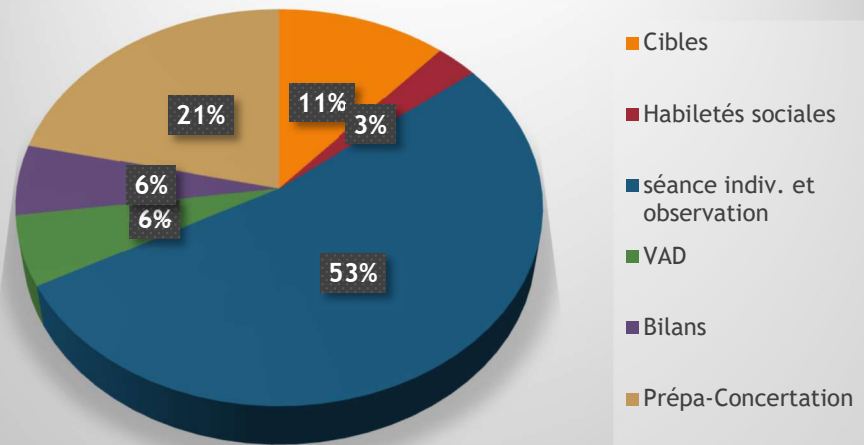
## Accompagnement Educatif



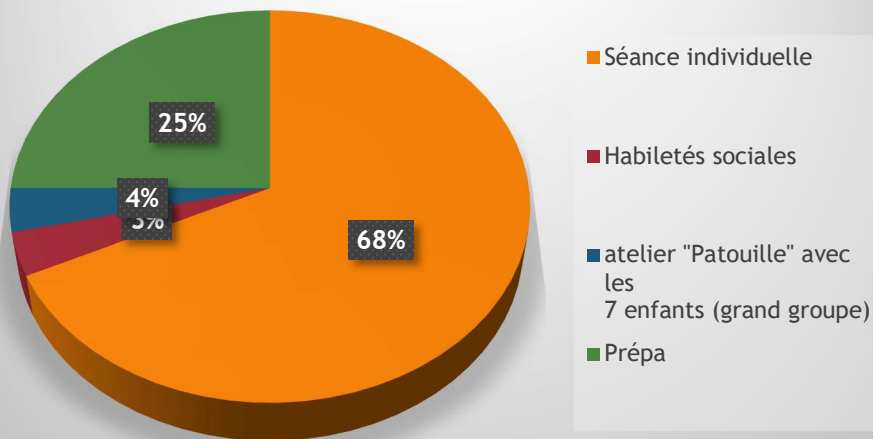
## Psychomotricité UEMA



## Psychologue UEMA



## Orthophonie UEMA



Les besoins des personnes ont-ils évolué ?

Oui

Non

Les objectifs/prestations sont-ils toujours en adéquation avec les besoins des personnes ?

Oui

Non

## 2- L'expression des personnes accompagnées

### ✿ Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisé co-construits en 2025 / Nombre de personnes accompagnées

**14 réunions de co-construction du projet personnalisé** ont été réalisées pour 7 personnes accompagnées

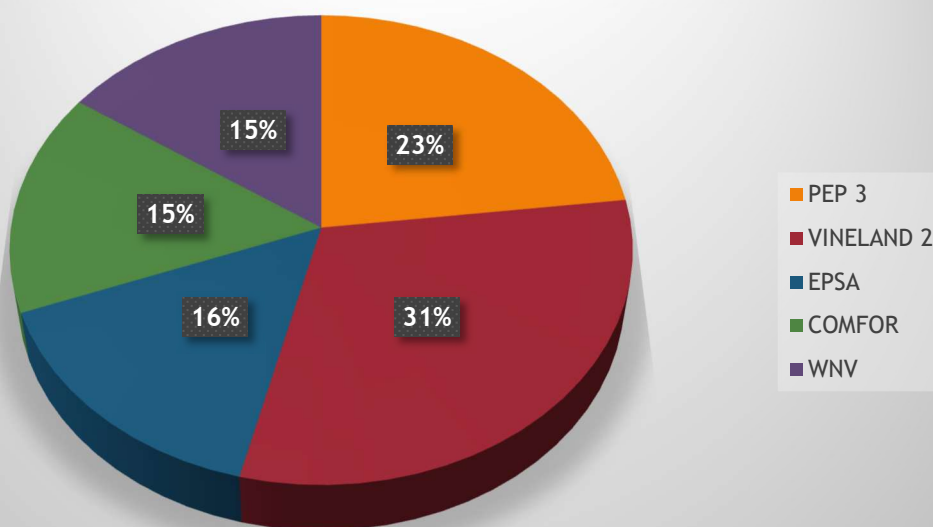
### Co-construction et évaluation du Projet Personnalisé :

Le **recueil des attentes et des besoins** de la personne est réalisé sous forme **d'entretien individuel** par le coordinateur de projet, souvent lors d'une **visite à domicile**. Cette approche permet un échange approfondi avec les familles dans leur propre environnement, rendant les échanges plus fluides.

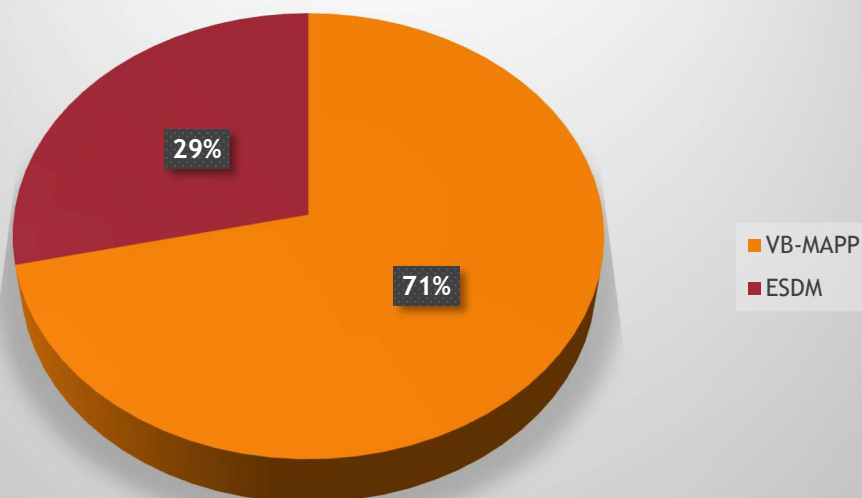
L'**évaluation du projet** se fait à 6 mois, bien que ceux-ci soient **réévalués en permanence** avec les enfants et leurs représentants légaux du fait du fonctionnement spécifique à l'UEMA.

Des **évaluations standardisées** sont réalisées régulièrement afin d'accompagner au plus près des compétences de chaque enfant.

### Evaluations standardisées



### Evaluations en équipe pluridisciplinaire pour le projet



L'accompagnement des professionnels réside dans le fait de **favoriser l'expression** et **l'autodétermination de la personne** accueillie.

La **participation des personnes accompagnées** et/ou de ses représentants légaux est par conséquent **systématiquement recherchée** lors de différents moments de rencontre :

**Inclusion des enfants dans leur classe d'âge, visites à domicile, rencontres familles, événements festifs de l'école, accès aux soins, sorties de fin d'année avec les autres élèves de l'école, co-construction et évaluation du projet personnalisé, ateliers éducatifs avec les familles, café des parents, actions de sensibilisation en direction des familles, repas de fin d'année avec les familles et les enfants.**

La connaissance que les parents ont de leur enfant et de ses besoins en fait des **experts et des partenaires essentiels** à toute proposition d'accompagnement.

### 3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

#### Participation à la matinée Petite Enfance

Cet événement, organisé par la Mairie de Castres, a permis de présenter l'UEMA au grand public, mais aussi de rencontrer des partenaires. Les échanges avec les familles, les professionnels des crèches et de la petite enfance au sens large, développent la visibilité de l'UEMA sur le territoire, ainsi que son intégration dans le paysage de la petite enfance.

#### Accueil d'une nouvelle enseignante

En 2025, dans le cadre du partenariat avec l'éducation nationale, l'UEMA a vu l'arrivée d'une nouvelle enseignante au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Après un temps d'adaptation, celle-ci a débuté une formation dans le courant de l'année en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI).

#### Temps d'activité spécifique

Des temps spécifiques d'accompagnement sont mis en place dans le cadre des projets personnalisés. Ces temps sont repérés et structurés à la compréhension de chaque enfant au moyen de supports visuels associés à la voix. Ces activités spécifiques développent des compétences en termes de mobilité, de sensorialité et de communication.

- ✓ Expression corporelle : il s'agit, au sein d'un groupe, d'appréhender son corps dans l'environnement au travers de mouvements.
- ✓ Snoezelen : il s'agit de proposer un temps structuré à chaque enfant afin de répondre à des besoins sensoriels.
- ✓ Médiation musicale : il s'agit de permettre aux enfants de découvrir et de développer leur capacité d'écoute et d'attention. Cette médiation met l'accent sur les prérequis à la communication en permettant la manipulation d'instruments de percussion.

## 4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

### Accès aux soins

#### Parcours de Soins Handicap

Des échanges et un travail de réflexion partenarial a été engagé et mis en place concrètement avec les coordinatrices Parcours de soins Handicap du Centre hospitalier intercommunal Castres-Mazamet (CHIC).

Les deux coordinatrices sont venues rencontrer l'équipe de l'UEMA pour renforcer un travail d'accessibilité aux soins pour les enfants accompagnés sur ce dispositif.

Une activité « habitude aux soins », menée par les professionnels de l'UEMA, a ainsi été mise en place dans le quotidien des enfants.

#### Consultations médicales

Dans le cadre de la convention partenariale avec le CAMSP / ASEI, une consultation médicale par an est formalisée avec les deux médecins (neuropédiatre et psychiatre) pour les enfants de l'UEMA, permettant un suivi régulier.

## 5- La démarche qualité

### La démarche d'évaluation de la qualité

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2025 ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> Date d'envoi du rapport d'évaluation :
--	--

### La démarche qualité

A ce jour, il n'y a pas de démarche qualité propre à l'UEMA. Toutefois le service bénéficie du support de la démarche qualité associative ainsi que du référent qualité du pôle enfance.

## 6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Les professionnels de l'UEMA ont suivi la **formation théorique ESDM** en 2023.

Ces mêmes professionnels ont participé cette année à la **formation pratique ESDM** (modèle de DENVER), dispensé dans les locaux du CERESA à Toulouse. Cette formation a permis aux professionnels de vivre des mises en situation concrètes avec un enfant de moins de trois ans. Cette expérience avait pour objectif de participer à un programme d'apprentissage spécifique à partir de ce modèle dit « naturaliste ».

Cette formation leur a permis de monter en compétences sur l'évaluation des domaines de compétences, sur l'établissement des cibles et sur la création des cotations des sous étapes de chaque apprentissage. La déclinaison concrète et opérationnelle s'est retrouvée dans la rédaction des projets personnalisés de deux enfants de l'UEMA.

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2025	6 professionnels
Nombre d'heures de formation au total	112h
Nombre de salariés qui ont mobilisé leur CPF	0
Thématiques formations individuelles	0
Qualifications, certifications ou diplômes obtenus en 2025 par des salariés	0
Thématiques formations collectives	✓ Atelier pratique ESDM
Nombre d'heures Formations sécurité	SST initial : 0 SST recyclage : 7h

## 7- Les finances

### LES CHARGES :

#### a) Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1	25.948,58	26.600,00	22.816,02	-3.783,98

#### Analyse :

L'économie du groupe de -3.8k€ porte sur le poste Achats non stockés (-4.3k€ sur l'ensemble des dépenses) et le transport des usagers (-0.9k) malgré le dépassement des frais de déplacements (+1.2k€).

#### b) Les charges de personnel

Convention collective appliquée	CCN66
Valeur du point	3.93€

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2	221.430,89	227.395,81	239.081,69	+11.685,88

#### Analyse :

Le dépassement du groupe porte sur les rémunérations et la formation hors plan (+7.3k€).

Le montant de la variation des congés payés est de 5.287,74€.

#### c) Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3	30.650,53	30.918,94	27.072,71	-3.846,23

#### Analyse :

Les économies du groupe portent sur :

- L'entretien et réparation (-2k€) ;
- Les assurances (-1.2k€).

<b>TOTAL des CHARGES</b>	<b>288.970,42</b>
--------------------------	-------------------

 **LES PRODUITS :**

**d) Les Produits de la tarification**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
<b>Montant des Produits de la tarification (73)</b>	280.323,46	284.914,75	284.914,75	0,00
<b>Analyse :</b> La dotation a été perçue en totalité.				

**e) Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	203,40	0,00	1.063,37	+1.063,37
<b>Analyse :</b> L'excédent de produits est lié aux remboursements d'indemnités journalières.				

**f) Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Analyse :</b> Ce groupe est nul.				

<b>TOTAL des PRODUITS</b>	<b>285.978,12</b>
---------------------------	-------------------

 **LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

**g) Le résultat comptable déficitaire**

<b>RESULTAT</b>
<b>-2.992,30</b>

#### h) Le passage du résultat comptable au résultat administratif

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	-2.992,30
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+5.287,74
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
<b>Résultat administratif corrigé</b>	<b>+2.295,44</b>

#### i) Proposition d'affectation du résultat

<b>Résultat administratif à affecter</b>	<b>+2.295,44</b>
--	------------------

Le résultat excédentaire sera affecté à :

- La réserve de compensation des déficits : + 2.295,44.

## 8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2026

### **Montée en compétences :**

Formation à l'outil VB-MAPP, incontournable dans l'élaboration des projets personnalisés, co-construits avec les familles et l'enfant.

### **Accessibilité aux soins :**

Développer l'atelier d'habitation aux soins en lien avec les familles.

### **Poursuite du développement des ateliers éducatifs :**

Plébiscités par les familles, ces ateliers éducatifs permettent un réel soutien aux aidants familiaux en leur proposant, au travers d'une guidance parentale, de développer des stratégies en adéquation avec leurs attentes.

Ces ateliers favorisent un échange avec la famille à partir d'éléments concrets observés, développent et entretiennent un rapport de confiance au service du parcours de leur enfant.

### **Fluidité des parcours :**

Afin de contribuer à une fluidité des parcours de chaque personne accompagnée au sein de l'UEMA, et dans l'optique d'une poursuite de parcours en milieu ordinaire avec un accompagnement par le SESSAD, un maillage est à développer entre les services pour permettre à la personne un accompagnement plus sécurisé.

### **Partage de pratiques :**

Une rencontre avec l'UEMA de Toulouse est à organiser afin de pouvoir échanger sur du partage de pratiques, ainsi que sur des éléments de fonctionnement et d'organisation dans le but d'améliorer la qualité des prestations.

### **Développement du réseau partenarial :**

Une présentation de l'UEMA en direction du CAMSP est à mettre en place afin d'échanger sur les profils d'enfants UEMA, ainsi que sur les outils et les évaluations nécessaires en amont pour une orientation optimale.

## 9- Les annexes

⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –  
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE  
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT  
PARTENARIATS**

→ **FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

